

*Ontario*

490 Câble de l'île Pelée. . . . . 5,000 00

*Alberta et Saskatchewan*

491 { Ligne télégraphique du lac Meadow au lac Loon. . . . . 8,000 00  
 { District de la Montagne Boisée—Transport de la ligne télégraphique à la grande route. . . . . 2,200 00

*Colombie-Anglaise*

492 { Lignes télégraphique et téléphonique de la terre ferme—Réparations et améliorations générales—Crédit supplémentaire. . . . . 950 00  
 { Ligne de la rivière Powell—Prolongement de la ligne de la baie Buccaneer à l'île Lasqueti. . . . . 11,300 00  
 { Ligne téléphonique de Barrière à Blucher-Hall. . . . . 1,650 00  
 { Ligne téléphonique de Likely au ruisseau Keithley. . . . . 4,050 00  
 { District de l'île de Vancouver—Réparations et améliorations générales—Crédit supplémentaire. . . . . 16,400 00

## DIVERS

493 { Allocation pour invalidité permanente partielle et pour frais de médecin et d'hôpital de Horace Sherman Mitchell, réparateur de lignes télégraphiques de ce ministère à Campobello, N.-B., qui fut blessé dans l'exercice de ses fonctions à Eastport, Me., E.-U.-A., en dehors du territoire où s'applique la Loi de la compensation ouvrière. . . . . 2,600 00  
 { Allocation de commisération à Flossie King Laflamme, veuve de J.-K. Laflamme, ingénieur adjoint senior à Québec, noyé pendant l'exercice de ses fonctions le 15 octobre 1926. . . . . 2,500 00

## SERVICE OCÉANIQUE ET FLUVIAL

499 Entretien et réparation des navires de l'Etat et des brise-glace—Crédit supplémentaire pour le remaniement de la solde des officiers et de l'équipage. . . . . 150,000 00  
 500 Somme requise pour la représentation du Canada à la Convention internationale de la radiophonie à Washington, E.-U. d'A., en septembre 1927, et la réunion des délégués de la Grande-Bretagne et des Dominions à Ottawa, antérieurement à la Convention internationale. . . . . 10,000 00

## SERVICE DES PHARES ET DES CÔTES

501 Construction de phares et aide à la navigation, y compris la réglementation du trafic aux endroits jugés nécessaires—Crédit supplémentaire. . . . . 133,000 00  
 502 Entretien et réparation des phares—Crédit supplémentaire. . . . . 100,000 00

## PÊCHERIES

505 Pour aider à la conservation et au développement de la pêche en eau profonde ainsi qu'à la demande du poisson—Crédit supplémentaire. . . . . 100,000 00  
 506 Frais d'enquête sur les mœurs du flétan du Pacifique par la Commission internationale des pêcheries nommée aux termes du traité relatif au flétan du Pacifique du 2 mars 1923—Crédit supplémentaire. . . . . 500 00